

TRIAL Entraînement des Courtots du 21 août 2022

REGLEMENT PARTICULIER .

1/ ORGANISATION

Le Moto-Club de Pontarlier organise le 21 août 2022 un trial Entraînement sur le site « Les Courtots », chemin des roches à LA LONGEVILLE 25650.

Ce trial est ouvert aux **motos anciennes et motos modernes** proposant 5 niveaux, dont le plus élevé correspondra à S3+.

Le parcours est en circuit fermé à la circulation.

2/ TRACÉS

Ce trial comportera 10 zones non-stop.

Quatre tracés seront proposés :

- * PLAISANCE : tracé blanc
- * RANDONNEUR : Tracé jaune (S4)
- * CRITERIUM : Tracé vert (S4+)
- * NATIONAL : Tracé bleu (S3)
- * INTER : Tracé rouge (S3+)

3/ DEROULEMENT

Les zones seront accessibles à tous types de motos suivant la catégorie choisie et privilégieront l'aspect technique sans être dangereuses.

Les pilotes rouleront par petits groupes sous la responsabilité d'un chef de groupe qui s'occupera du pointage avec sérieux.

Le barème de pointage sera conforme au règlement en vigueur.

Parcours interzone : Le parcours interzone à sens unique (environ 7 km) sera tracé (balisage par rubalise) . Ce parcours permet l'accès aux zones.

Il est interdit de rouler en dehors du circuit et à contresens dans l'interzone pour des raisons de sécurité.

Ce trial étant un entraînement, il n'y aura pas de classement.

4/ INSCRIPTIONS

Aucune licence sportive ne sera demandée aux pilotes car ils évolueront en démonstration .

La capacité de ce trial entraînement est fixée à 50 pilotes maximum pour des questions administratives.

Le montant de l'engagement est fixé à 15 € pour la journée, 10€pour les moins de 18ans.

Le bulletin d'engagement est à envoyer par courrier avec un chèque à l'adresse suivante :
Françoise FAIVRE, 1 lieu-dit Largillat, 25650 La Longeville
Règlement obligatoire à l'engagement.
Pour tout renseignement : motoclubdepontarlier@orange.fr

5/ ASSURANCE

Les organisateurs ont souscrit une assurance Responsabilité Civile.

Cependant les participants déclarent décharger les organisateurs et l'association Moto-Club de Pontarlier de toute responsabilité découlant de l'usage de leurs véhicules, quelles que soient les conditions, aussi bien sur le tracé que les zones. .

Il appartient donc à chaque participant de **pourvoir personnellement** à la garantie des risques qu'il encourt à sa propre responsabilité civile. Les organisateurs et l'association Moto Club de Pontarlier déclinent toute responsabilité pour les dommages ou vols survenus aux véhicules dans le cadre de la manifestation.

Les pilotes devront utiliser une moto homologuée et **assurée**. Leur certificat d'assurance leur sera systématiquement demandé à l'inscription.

6/ SECURITE

Les pilotes devront être équipés à minima d'un casque conforme à la pratique de la moto, de gants de protection ainsi que des bottes conformes à la pratique du trial motocycliste.

Les concurrents devront respecter les points suivants : Port d'un casque attaché, conforme à la pratique de la moto, gants, maillot à manches longues et bottes de moto adaptées au trial lors de l'utilisation de la moto sur tout le parcours et dans les zones.

La moto doit être équipée de pneus de trial, d'un silencieux, d'embouts de guidon, d'un coupe circuit automatique, d'une mousse de protection sur le guidon, de leviers boulés, de freins opérationnels, d'un protecteur de chaîne et n'auront aucune aspérité dangereuse.

7/ HORAIRES:

dimanche 21 août 2022

A partir de 8h30 :Inscriptions et vérifications techniques.

9h30 : départ du premier pilote.

16h 30. Fermeture des zones.

MOTO CLUB DE PONTARLIER

TRIAL entraînement du 21 août 2022

Lieu : chemin des roches, Les Courtôts, 25650 La Longeville

Départ à 9h30. Circuit fermé

PILOTE

Nom : Prénom.....
Adresse.....
Code postal Ville.....
tel Club.....
Email.....

MOTO

Marque Cylindrée..... Année.....
Compagnie d'assurance et numéro contrat

CATEGORIE (entourer)

Plaisance	Randonneur	Criterium	National	Inter
Débutant	S4	S4+	S3	S3+

- Je soussignéreconnais avoir pris note du règlement technique relatif au Trial entraînement organisé par le Moto Club de Pontarlier le 21 août 2022.

Je m'engage à respecter ce dernier en tant que participant à l'épreuve, ainsi qu'à me conformer aux directives des organisateurs officiels.

- Je verse à cet effet les droits d'engagement s'élevant à € par chèque ci-joint à l'ordre du MC Pontarlier
- Déclare participer à cet entraînement trial sous ma propre responsabilité et avoir pourvu personnellement à la garantie des risques encourus par ma participation. Je déclare renoncer à poursuivre l'organisateur en cas d'accident.

Fait à : le :

Lu et approuvé . Signature
(des parents ou tuteurs pour les concurrents mineurs)